

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE L'YONNE**

37, rue Saint-Germain
89000 AUXERRE
Tél. : 03.86.94.89.00 / Fax : 03.86.94.89.03
Mél. : archives@cg89.fr

BORDEREAU D'ÉLIMINATION

(à établir en **trois exemplaires** dont l'un sera retourné au service d'origine)

Code du Patrimoine, art. L 212-2 (extraits) :

« A l'expiration de leur période d'utilisation courante, les archives publiques (...) font l'objet d'une sélection pour séparer les documents à conserver des documents dépourvus d'utilité administrative ou d'intérêt historique ou scientifique, destinés à l'élimination.

La liste des documents ou catégories de documents destinés à l'élimination ainsi que les conditions de leur élimination sont fixées par accord entre l'autorité qui les a produits ou reçus et l'administration des archives. »

Décret n°79-1037 du 3 décembre 1979, art. 16 (extraits) :

« Lorsque les services, établissements et organismes désirent éliminer les documents qu'ils jugent inutiles, ils en soumettent la liste au visa [du directeur des archives départementales]. Toute élimination est interdite sans ce visa ».

Service d'origine des documents (indiquer les subdivisions hiérarchiques ; ne pas utiliser de sigles) :

Personne à contacter :

Tél. : / Fax :

Mél. :

Adresse

Nature des documents (se conformer aux instructions interministérielles en vigueur ou au tableau de gestion établi pour le service)	Dates extrêmes	Métrage linéaire	Observations et références des textes réglementaires
Dossiers médicaux	1951-1978	55,20	Article R.1111-2 du code de la santé publique Article R.1111-7 du code de la santé publique Instruction n°DAF/DPACI/RES/2007/001 du 03 janvier 2007 Instruction n°DAF/DPACI/RES/2007/014 du 14 août 2007
Métrage des documents consignés sur ce feuillet :		55,20	
Métrage total des documents dont l'élimination est proposée :		55,20	

ACCORD DU SERVICE D'ORIGINE

Date :

Signature et cachet du directeur du centre hospitalier :

Date :

Signature et cachet du médecin responsable de l'information médicale :

ACCORD DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Date :

Signature et cachet du directeur :

Pierre-Frédéric BRAU